

**NOTE A MESDAMES ET MESSIEURS LES MEMBRES**  
**DU CONSEIL COMMUNAL**

Nous avons l'honneur de vous informer que les demandes ci-après sont ajoutées au point 102 de l'ordre du jour de la séance du Conseil communal du 26 mai 2020 :

**SEANCE PUBLIQUE**

- 102.1.** Demande de Monsieur le Conseiller DEMEUSE :  
- Déploiement de la 5G à Huy.
- 102.2.** Demande de Monsieur le Conseiller VIDAL :  
- Motion relative à la consultation publique sur le projet de stockage géologique des déchets nucléaires radioactifs - Décision à prendre.
- 102.3.** Demande de Madame la Conseillère BRUYERE :  
- Nombre de masques chirurgicaux reçus de la Région Wallonne et liste des personnes qui ont en bénéficié.
- 102.4.** Demande de Monsieur le Conseiller COGOLATI :  
- Projet de motion contre le projet d'enfouissement des déchets hautement radioactifs de l'ONDRAF - Décision à prendre.
- 102.5.** Demande de Madame la Conseillère RAHHAL :  
- Soutien à la culture à Huy.
- 102.6.** Demande de Monsieur le Conseiller GARCIA-OTERO :  
- CPAS de Huy.
- 102.7.** Demande de Monsieur le Conseiller THOMAS :  
- Mesures appliquées dans les écoles communales pour garantir une reprise sécurisée de l'enseignement aux élèves et enseignants.
- 102.8.** Demande de Monsieur le Conseiller DEMEUSE :  
- Redéploiement de la rue Neuve Neuve avec les Hutois.
- 102.9.** Demande de Monsieur le Conseiller VIDAL :  
- Motion relative au développement du réseau 5G - 5G light sur le territoire de la Ville de Huy - Décision à prendre.
- 102.10.** Demande de Monsieur le Conseiller COGOLATI : -  
Sécurité et logements inoccupés dans le quartier Fossés-Axhelière.
- 102.11.** Demande de Madame la Conseillère RAHHAL :  
- Aménagement de l'espace public pour l'été.
- 102.12.** Demande de Monsieur le Conseiller VIDAL : -  
Soutien nécessaire aux industriels forains.

102.13. Demande de Monsieur le Conseiller VIDAL :  
- Commission virtuelle - Organisation.

\* \*  
\*

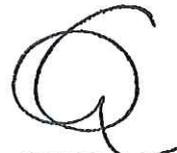
Veillez agréer l'assurance de notre considération distinguée.

LE DIRECTEUR GENERAL,



M. BORLEE.

LE BOURGMESTRE,



Ch. COLLIGNON.